

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de Communes
des Quatre Vallées



2020



Le Bignon Mirabeau



Chevannes



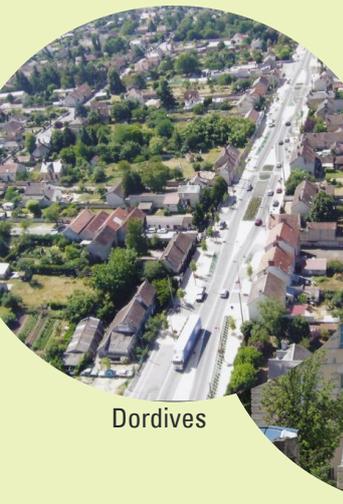
Chevre sous-le-Bignon



Corbeilles-en-Gâtinais



Courtempierre



Dordives



Ferrières-en-Gâtinais



Fontenay-sur-Loing



Girolles



Gondreville la Franche



Griselles



Mignères



Mignerette



Nargis



Préfontaines



Rozoy-le-Vieil



Sceaux-du-Gâtinais



Treilles-en-Gâtinais

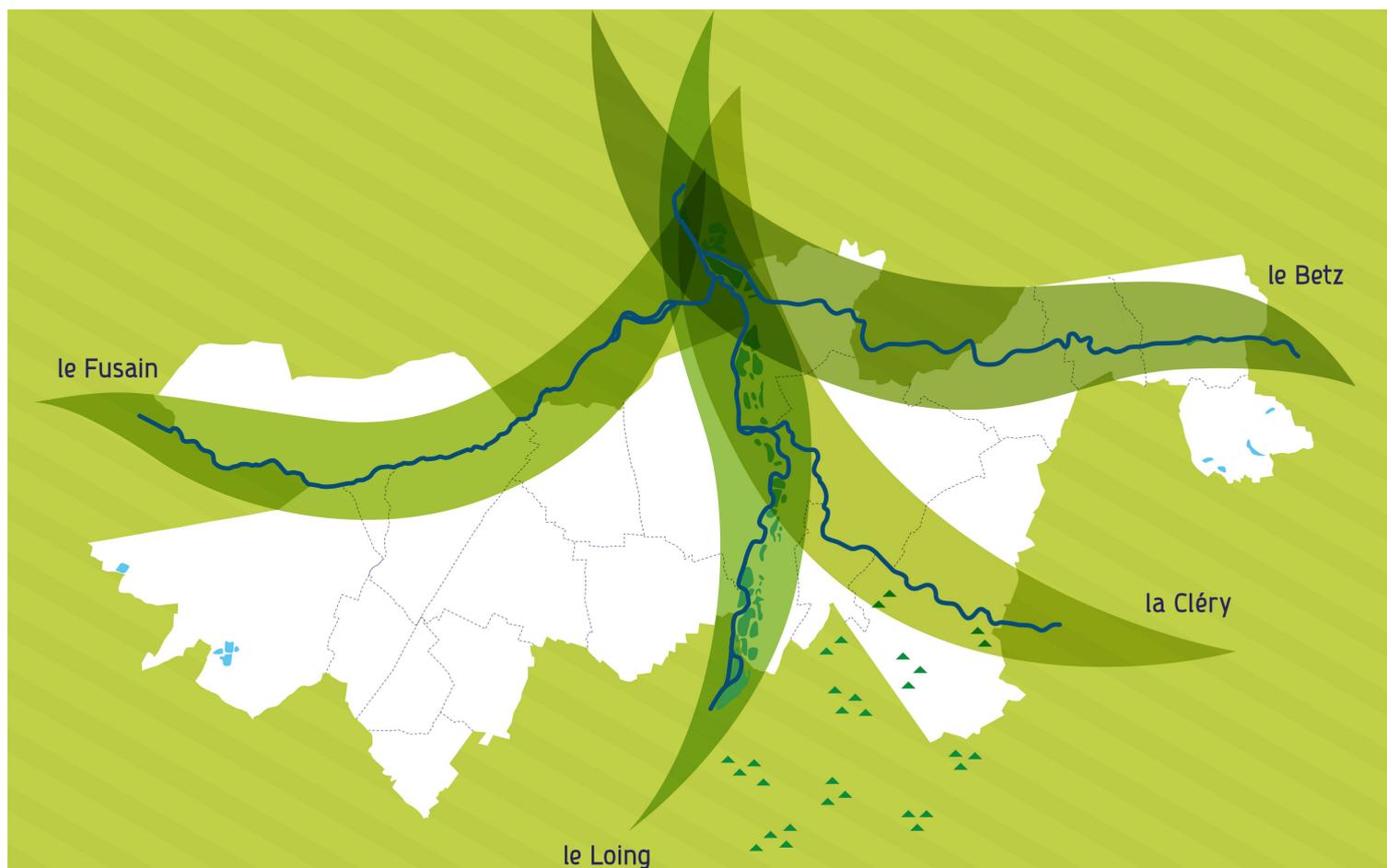


Villevoques

TABLE des MATIÈRES

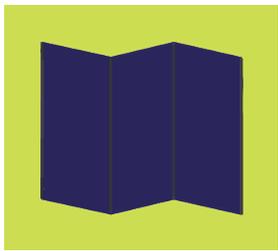
LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL	4
LES COMPÉTENCES	6
INSTANCES DÉCISIONNELLES	8
ORGANISATION DES SERVICES	10
Répartition de la masse salariale	10
Organigramme des services	13
FINANCES	14
Budget général	14
Budget d'investissement	16
ENFANCE - JEUNESSE	20
Service enfance (3-11 ans)	20
Service jeunesse (11-17 ans)	22
Relais d'assistantes maternelles	23
ÉCONOMIE	24
Soutien aux entreprises	25
Gestion des zones du territoire	26
Zone de l'Éco-Parc	27
CULTURE – TOURISME – PATRIMOINE	28
Maison des Métiers D'art	28
Musée du Verre	30
Musée du site archéologique Aquae Segetae	31
Office de Tourisme de Ferrières et des Quatre Vallées	33
Le PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire)	34
Aide aux associations culturelles et communes	34
Conservatoire de musique et de danse de Montargis	35
Projets touristiques de la CC4V	36
Gîte de Griselles	37
URBANISME - HABITAT	38
Élaboration des documents d'urbanisme	38
Habitat	39
ENVIRONNEMENT – ASSAINISSEMENT	40
ACTIONS SPORTIVES	44
Équipements sportifs	44
Projet travaux en 2020	50
Subvention aux associations	51

LES QUATRE VALLÉES



LES LIAISONS ROUTIÈRES





TERRITOIRE

INTERCOMMUNAL

Créée le 13 décembre 1996, la Communauté de Communes des Quatre Vallées (CC4V) regroupe 19 communes :

	Habitants		Habitants
- Le Bignon-Mirabeau	328	- Griselles	805
- Chevannes	333	- Mignères	326
- Chevry-sous-le-Bignon	226	- Mignerette	412
- Corbeilles-en-Gâtinais	1 566	- Nargis	1 528
- Courtempierre	240	- Préfontaines	454
- Dordives	3 323	- Rozoy-le-Vieil	419
- Ferrières-en-Gâtinais	3 772	(Intégration le 01/01/2007)	
- Fontenay-sur-Loing	1 737	- Treilles-en-Gâtinais	646
- Girolles	628	- Sceaux-du-Gâtinais	297
- Gondreville-la-Franche	338	- Villevoques	216
		(Intégration le 01/01/2012)	

EN RÉSUMÉ ...



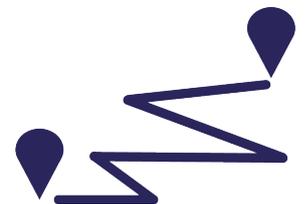
19

COMMUNES



17 594 *

HABITANTS



286.9 km²

SUPERFICIE

*Données INSEE – janvier 2021

COMPÉTENCES



La Communauté de Communes rassemble 19 communes, qui ont choisi de déléguer un certain nombre de leurs compétences afin qu'elles soient gérées de façon cohérente sur l'ensemble du territoire.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire.

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme.

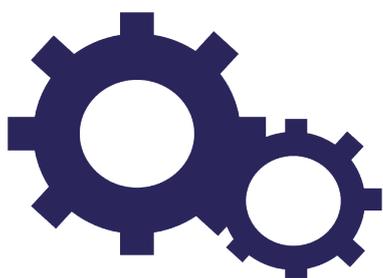
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

En conformité avec l'article L211-7 art 1 du code de l'environnement

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs

Définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés



COMPÉTENCES OPTIONNELLES

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

Mission dans le cadre d'une opération d'amélioration de l'habitat privé et d'aide à la rénovation thermique des logements des ménages modestes en partenariat avec SOLIHA.

Mise en œuvre et suivi de l'opération façades.

Participation au Fonds d'Unifié du Logement, dispositif du Département du Loiret.

CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET D'ÉQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire.

ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Maintien à domicile des personnes âgées et des plus défavorisées, en partenariat avec toute association ou organisme compétent, portage des repas à domicile, aides à domicile, soins à domicile et toute aide ponctuelle pour laquelle la CC4V attribuerait une subvention exceptionnelle.

Lutte contre la délinquance : animation du Conseil Local Intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, mise en œuvre d'actions résultant du travail des commissions du CLISPD.

Participation au dispositif Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ).

Création et gestion d'un Relais d'Assistants Maternelles itinérant, soutien à la création de Maisons d'Assistants Maternelles, création et gestion d'un lieu d'accueil enfants-parents.

Création, gestion, aménagement et entretien de l'ensemble des équipements publics affectés aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et Accueils de Loisirs Sans Hébergement jeunes sur les vacances scolaires et les mercredis en période scolaire bénéficiant du label « Point Information Jeunesse » (PIJ).

Organisation de séjours avec hébergement et d'activités accessoires de l'accueil de loisirs lors des vacances scolaires déclarés auprès de la D.D.J.S.C.S du Loiret et conformément au Code de l'action sociale et des familles.



COMPÉTENCES

de la Communauté de Communes

Actions liées à l'animation jeunesse et loisirs à destination des élèves scolarisés sur les établissements scolaires de la CC4V.

Participation financière pour les candidats résidents de la CC4V qui s'inscrivent à la formation du BAFA via un organisme conventionné.

Création, aménagement et gestion des maisons de santé reconnues d'intérêt communautaire en lien avec le Contrat Local de Santé du Pays Gâtinais.

CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC



COMPÉTENCES FACULTATIVES

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ACTION CULTURELLE

En collaboration avec le Conservatoire de Musique de Montargis et des communes membres : gestion des antennes de l'école de musique et de danse délocalisées sur le territoire de la CC4V.

Actions d'animation culturelle sur le territoire de la communauté lorsque les manifestations ont une ampleur ou un rayonnement intercommunal et vocation à se dérouler ou à accueillir les habitants des communes membres, promotion des métiers d'art dont la route des métiers d'Art.

EMPLOI ET APPRENTISSAGE

Aide à l'accueil, l'information et l'orientation des demandes d'emploi, et actions en faveur de l'apprentissage, en partenariat avec toute association ou organisme compétent. Mesures pour faciliter le retour à l'emploi.

AGENDA 21 ET PLAN CLIMAT

Élaboration et suivi de l'Agenda 21 et élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (P.C.A.E.T).

ACTION SPORTIVE

Actions de développement des activités sportives et initiation aux sports soutenus par des associations sur tout le territoire de la collectivité (hors écoles maternelles et primaires).

GESTION DE LA FOURRIÈRE ANIMALE

ACTION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Signalétique touristique, gestion et aménagement du gîte de Grieselles et soutien à la mise en valeur du petit patrimoine d'intérêt et touristique de proximité (non classé et non inscrit au titre des monuments historiques) sur le territoire de la CC4V.

SDIS

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret : financement des contributions.

TRANSPORT

Transport des élèves des écoles de la CC4V aux piscines de la CC4V dans le cadre de l'apprentissage de la natation scolaire et aux gymnases de la CC4V.

Transport des enfants et des jeunes des ALSH et ALSH Jeunes aux piscines de la CC4V pendant les vacances et les mercredis de la période scolaire.

MAISON ÉCLUSIÈRE DE NARGIS ET BRIGADE DE GENDARMERIE

Gestion de la maison éclusière de Nargis à l'écluse de Nargis.

Création, aménagement et gestion des locaux de services techniques, participation à la construction des logements et hébergements de la nouvelle Brigade de gendarmerie de Ferrières-en-Gâtinais.

INSTANCES



6

**RÉUNIONS
DE BUREAUX**



8

**CONSEILS
COMMUNAUTAIRES**



181

DÉLIBÉRATIONS
contre 173 en 2019



INSTANCES

décisionnelles

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le nombre de représentants par commune a été défini par les règles de droit commun prévues au Code Général des Collectivités Territoriales.

Chaque commune est représentée au prorata de sa population, soit 46 conseillers communautaires.

BUREAU

Suite au renouvellement de l'équipe communautaire, le bureau est constitué du Président, de 11 Vices-Président et de 13 maires. Avant les élections, il était composé du Président, de 9 Vices-Présidents et d'une Secrétaire de séance.

Le bureau débat des orientations stratégiques, des actes et des projets relevant des compétences intercommunales avant leur présentation en Conseil Communautaire.

1

PRÉSIDENT

11

VICES-PRÉSIDENT

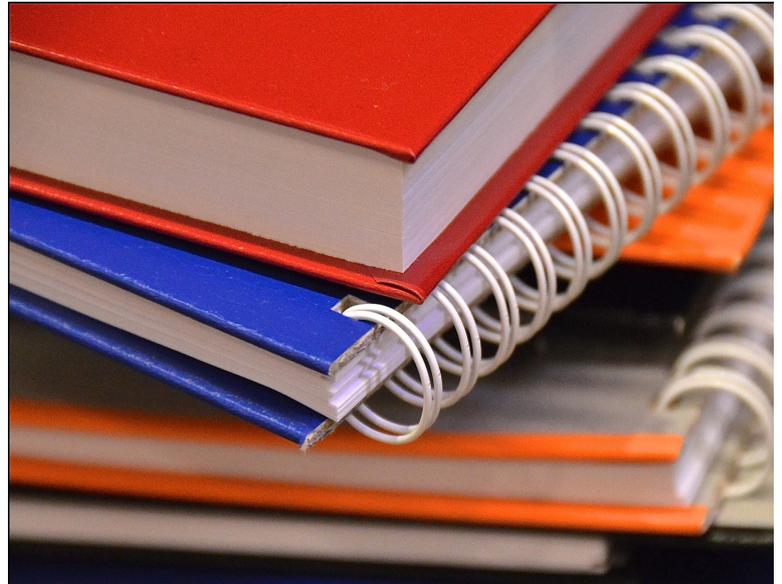
13

MAIRES

CONFÉRENCE DES MAIRES

Une conférence des maires a été créée et est composée de l'ensemble des maires des 19 communes. Elle se réunit toutes les fois que l'intérêt général le justifie. Cette conférence, dont le rôle est consultatif, est une instance de concertation et d'information, et ne dispose d'aucune compétence décisionnelle.

Elle se réunira selon l'ordre du jour déterminé, à l'initiative du Président, qui la présidera ou, dans la limite de 4 réunions par an, à la demande d'un tiers des maires. L'EPCI en fixera les règles de fonctionnement.



COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Actions Sociales – Santé - Maison de services
- Développement Économique – Commerce
- Finances
- Environnement – Mobilité – Transition Écologique
- Communication
- Tourisme
- Culture – Patrimoine
- Bâtiments Travaux
- Aménagement de l'Espace – Urbanisme
- Voiries – Réseaux Divers
- Actions Enfance Jeunesse
- Eau et Assainissement
- Actions Sportives

Les Commissions sont composées de représentants communautaires et communaux.

Elles préparent les dossiers et les projets de la Communauté de Communes et émettent un avis consultatif à l'attention du Conseil Communautaire.



RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE



1 918 910 €

MASSE SALARIALE
(chapitre 012)



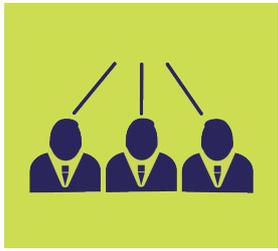
49

AGENTS
dont 42,19 ETP
20 fonctionnaires
29 contractuels



38,9 ans

**MOYENNE D'ÂGE
DES AGENTS**



ORGANISATION

des services

La Communauté de Communes des Quatre Vallées compte au 31 décembre 2020 :

38,60 AGENTS PERMANENTS ETP
(équivalent temps plein)

3,59 AGENTS TEMPORAIRES ETP

ATTENTION ! 1 agent ne correspond pas à un ETP

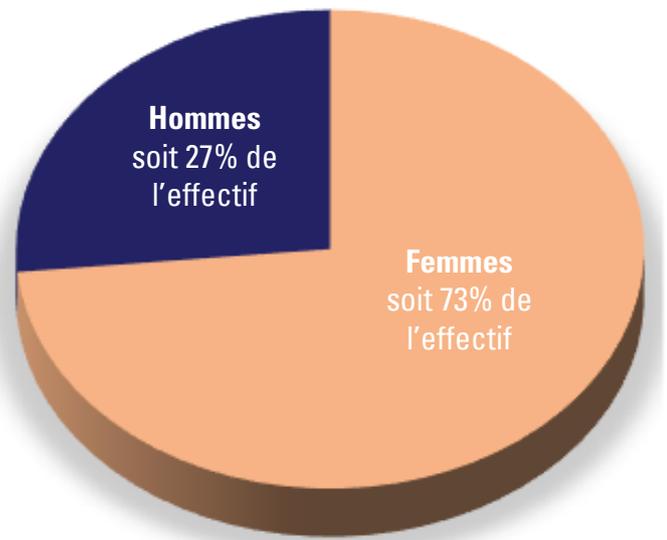
48 Recrutements en 2020

45 contractuels et 3 fonctionnaires

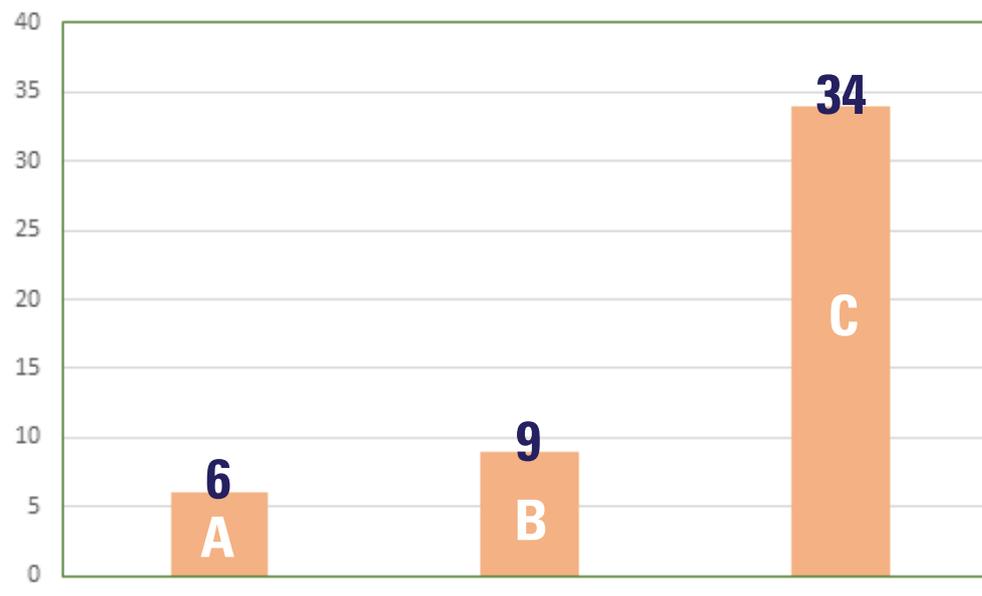
35 Départs en 2020

28 contractuels et 7 fonctionnaires

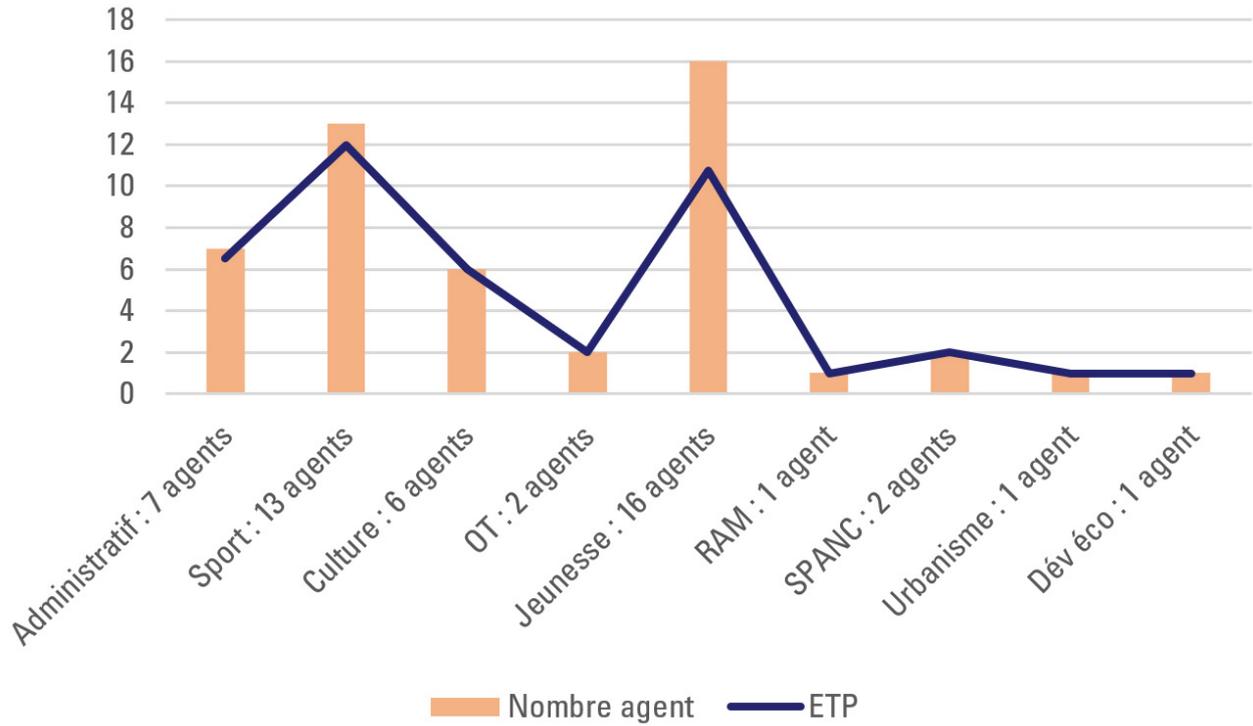
PAR SEXE



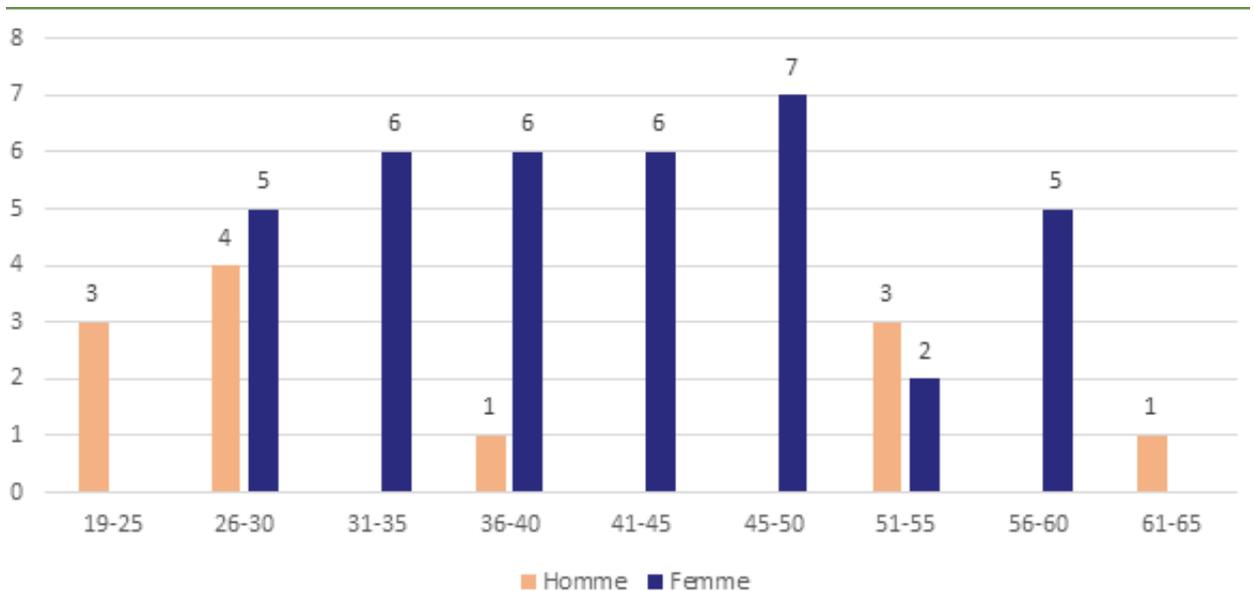
PAR CATÉGORIE D'EMPLOI



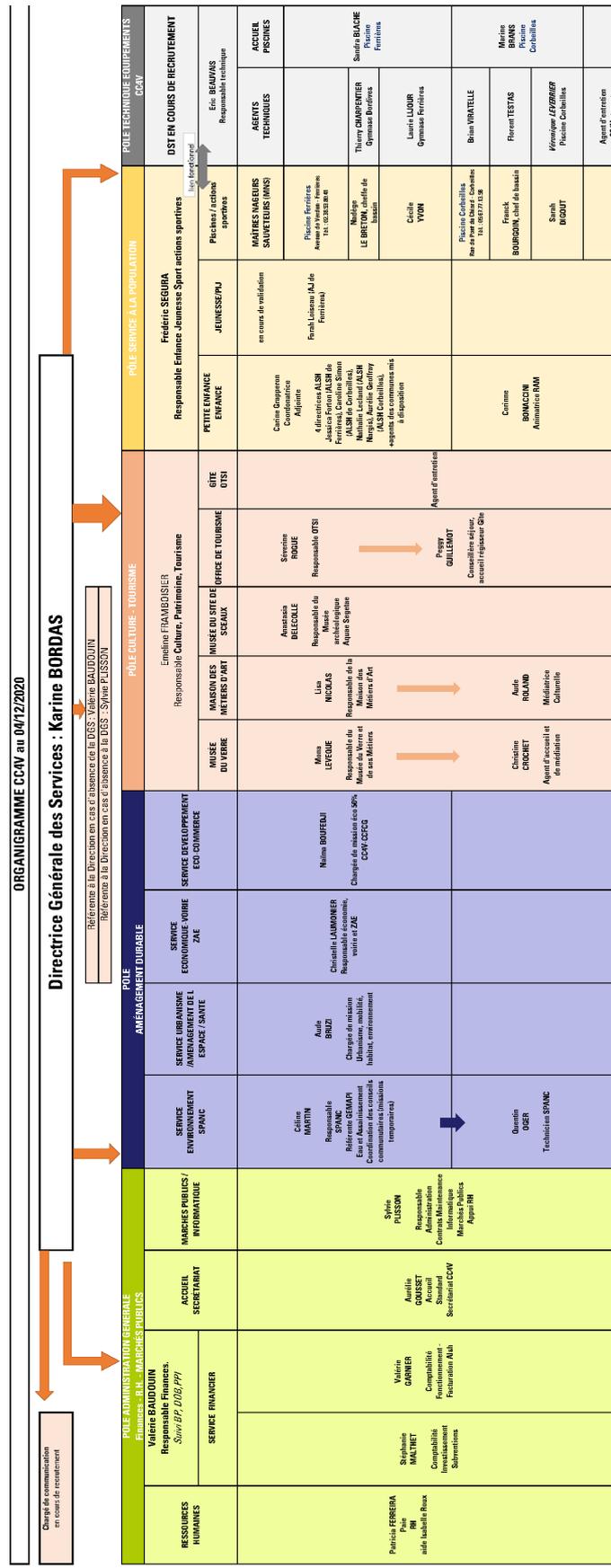
PAR SERVICE



PYRAMIDE DES ÂGES



ORGANIGRAMME DES SERVICES





Le budget de la Communauté de Communes se compose d'un budget général et de 7 budgets annexes :

- ZAE DE DORDIVES
- ZAE DE CORBEILLES
- ZAE DE FERRIERES ECO PARC
- ZAE DE FONTENAY
- ZAE DE FERRIERES BOIS CARRE
- SPANC
- OFFICE DU TOURISME

BUDGET GÉNÉRAL _ Comptes administratifs

7,83 M€

**DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT**



15,57 M€

**RECETTES DE
FONCTIONNEMENT**
(y compris excédent reporté)

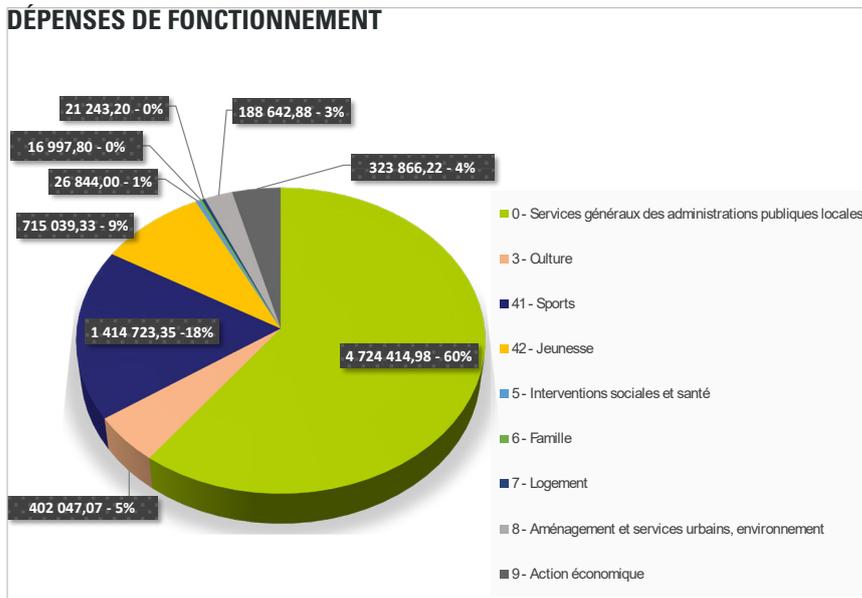


FINANCES

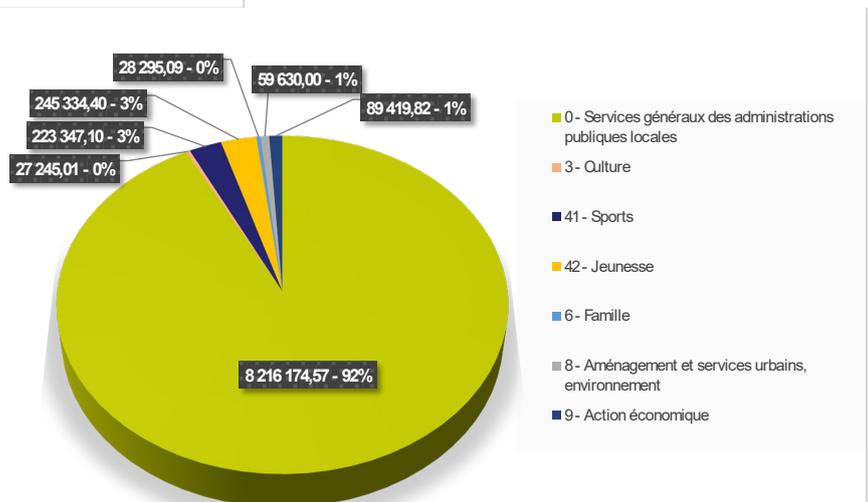
de la Communauté de Communes

Services	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
	Réalisé	% Réalisé	Réalisé	% Réalisé
0 - Services généraux des administrations publiques locales	4 724 414,98	60,31	8 216 174,57	92,43
3 - Culture	402 047,07	5,13	27 245,01	0,31
41 - Sports	1 414 723,35	18,06	223 347,10	2,51
42 - Jeunesse	715 039,33	9,13	245 334,40	2,76
5 - Interventions sociales et santé	26 844,00	0,34		
6 - Famille	16 997,80	0,22	28 295,09	0,32
7 - Logement	21 243,20	0,27		
8 - Aménagement et services urbains, environnement	188 642,88	2,41	59 630,00	0,67
9 - Action économique	323 866,22	4,13	89 419,82	1,01
TOTAL	7 833 818,83	100,00	8 889 445,99	100,00
Excédent reporté N-1			6 683 812,79	
TOTAL GLOBAL			15 573 258,78	

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET D'INVESTISSEMENT

1,50 M€

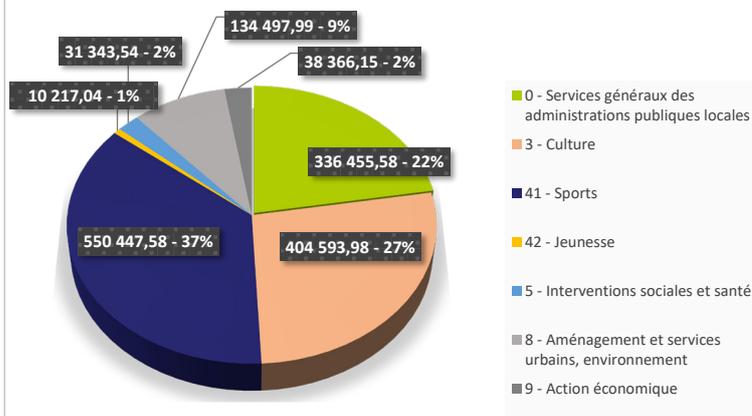
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

2,73 M€

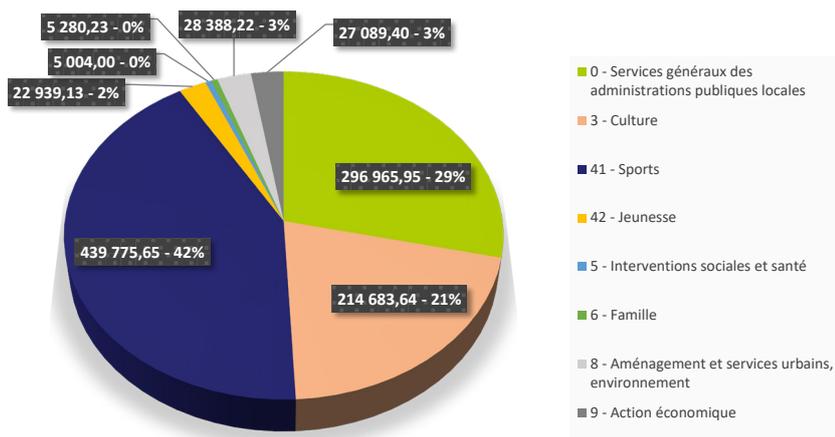
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Services	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
	Réalisé	% Réalisé	Réalisé	% Réalisé
0 - Services généraux des administrations publiques locales	336 455,58	22,34	296 965,95	28,55
3 - Culture	404 593,98	26,87	214 683,64	20,64
41 - Sports	550 447,58	36,55	439 775,65	42,28
42 - Jeunesse	10 217,04	0,68	22 939,13	2,21
5 - Interventions sociales et santé	31 343,54	2,08	5 004,00	0,48
6 - Famille			5 280,23	0,51
8 - Aménagement et services urbains, environnement	134 497,99	8,93	28 388,22	2,73
9 - Action économique	38 366,15	2,55	27 089,40	2,60
TOTAL	1 505 921,86	100,00	1 040 126,22	100,00
Excédent reporté N-1			1 694 821,67	
TOTAL GLOBAL			2 734 947,89	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

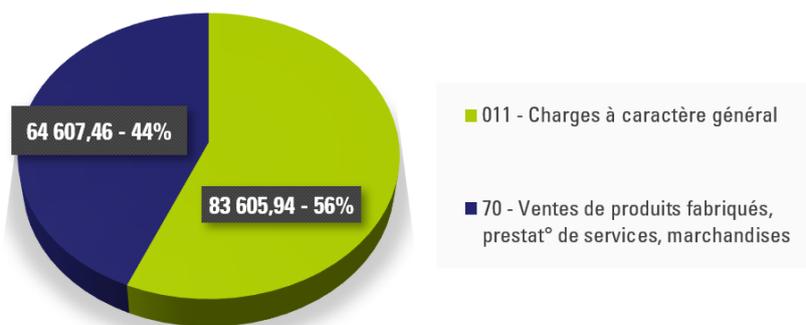


BUDGET SPANC - section fonctionnement*

*pas de section d'investissement.

Dépenses		Réalisé
011 - Charges à caractère général		83 605,94
Recettes		
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises		64 607,46
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		139 286,49

DÉPENSES et RECETTES 2020



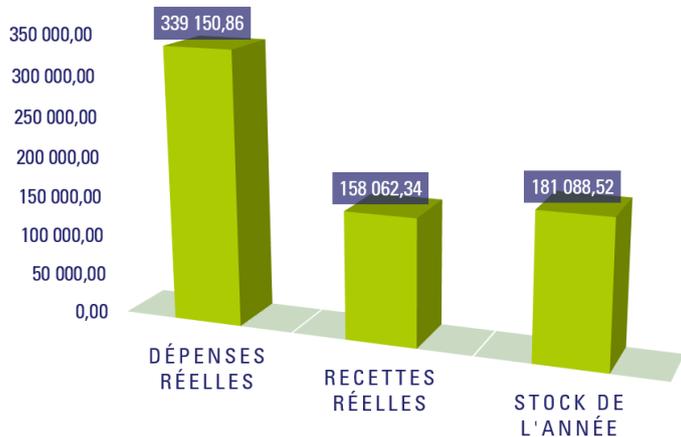
OFFICE DE TOURISME - du 01/04 au 31/12



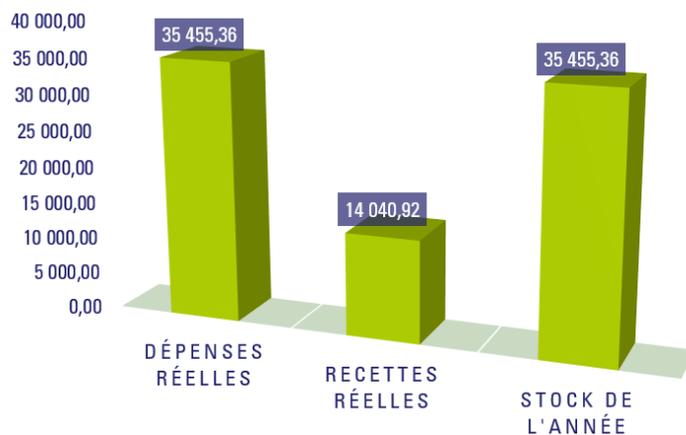
BUDGET DES ZONES - section fonctionnement*

*pas de section d'investissement.

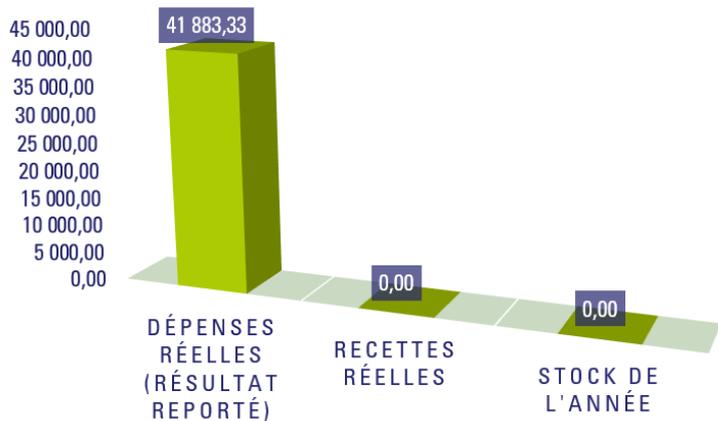
ZAE BOIS CARRE



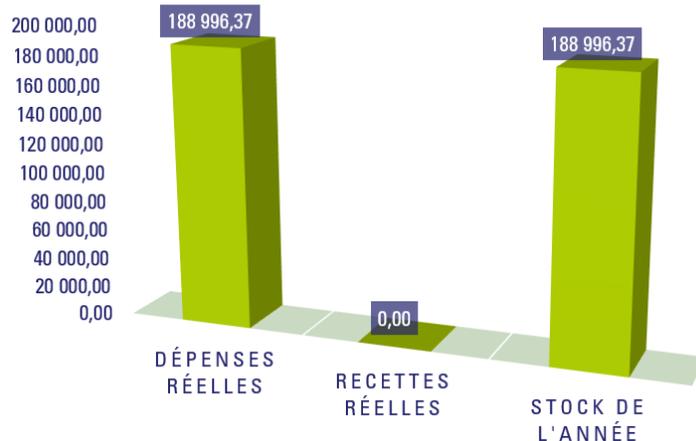
ZAC LES AILES - LA COLLINE



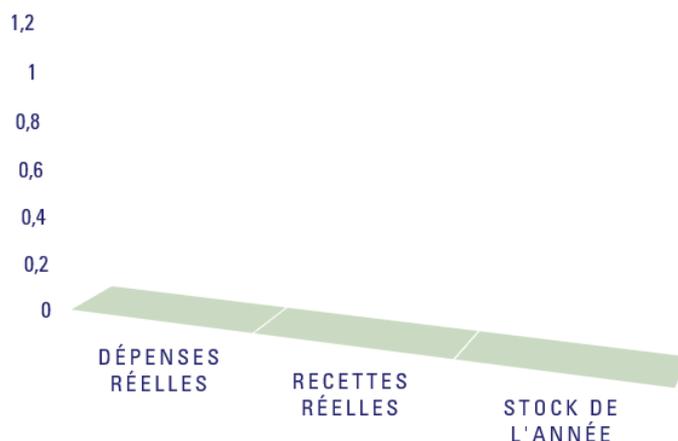
ZAC LA PLAINE DE PUY LA LAUDE



ZAE ECO PARC



ZAE MOULIN CHEVALLIER





SERVICE ENFANCE (3-11 ANS)

Le territoire compte 4 structures relatives à l'enfance :

- ALSH Dordives
- ALSH Ferrières
- ALSH Nargis
- ALSH Corbeilles



112 142, 63 €

**DÉPENSES À
CARACTÈRE GÉNÉRAL**
(chapitre 011)



506 942,30 €

MASSE SALARIALE
(chapitre 012)



ENFANCE JEUNESSE

CONFINEMENT 2020

L'année 2020 a été particulièrement difficile pour les directrices et les équipes en lien avec les contraintes sanitaires et les différents protocoles sanitaires et d'accueils imposés par la DDCS. Malgré un fonctionnement normal, tout a été modifié lors du confinement qui a débuté le 17 mars 2020 jusque fin mai.

Durant cette période, il a été accueilli uniquement les enfants des personnels réquisitionnés par la pandémie. Au regard du nombre d'enfants accueillis (5 enfants), un seul centre de loisirs a été ouvert (ALSH de Nargis). Les contraintes sanitaires ont obligé le personnel à désinfecter tous les matériels après chaque utilisation, les locaux et un lavage de main plus fréquent.

RESTAURATION

Les familles devaient fournir les repas de leur enfant car le prestataire ne livrait plus suite aux mesures gouvernementales imposées aux entreprises.

À partir du 6 mai, la CC4V a décidé de fermer l'ALSH de Nargis pour ouvrir l'ALSH de Ferrières afin de fournir des repas aux enfants. En effet, l'ALSH de Ferrières dispose d'une cuisine centrale qui réalise les repas et pouvait donc assurer la distribution de ces derniers.

REPRISE D'UN FONCTIONNEMENT NORMAL

Après le confinement, fin mai, le fonctionnement normal a repris avec l'ouverture des 4 centres de loisirs tout en maintenant les contraintes sanitaires et l'impossibilité de mélanger les groupes d'enfants et la désinfection systématique de chaque matériel utilisé par ces derniers.

Malheureusement, l'impact des familles touchées par la pandémie (chômage partiel, perte de travail, changement de planning de travail de façon hebdomadaire), a modifié les modalités d'inscription des enfants : annulations fréquentes, enfants inscrits à la dernière minute, difficultés pour les familles de respecter les délais d'inscription car leur planning de travail changeait constamment.

Malgré cette baisse d'effectif d'enfants les mercredis jusqu'en juillet, l'été a retrouvé une fréquentation correcte avec une vraie hausse sur certains centres, et s'est poursuivi aux vacances de la Toussaint sur l'ALSH de Ferrières.

Les rajouts d'enfants à la dernière minute ont posé des problèmes d'organisation notamment dans la prévision des repas. Le changement des nombres de repas se faisait régulièrement et le service remercie les collègues de la restauration et les cuisiniers de leur qualité d'adaptation et d'avoir répondu présent pour répondre, dans la mesure du possible, aux besoins des familles.

Les éléments marquants de cette année pour les directeurs et les équipes pédagogiques ont été également :

- Le changement de coordinateur au mois de mai, et de l'élu à l'enfance et la jeunesse au mois de juillet, ainsi que le départ de DGS en décembre 2020.
- Le travail, de façon collective, sur la construction des projets pédagogiques des structures et la mise en place de projets d'animation par cycle les mercredis au sein des ALSH. Chaque animateur devait construire 3 projets d'animation composés de 6 séances évolutives.

Cette nouvelle façon de travailler a permis de redynamiser les équipes et donner un sens à l'animation avec la mise en place de projets évolutifs en direction des enfants.



EN RÉSUMÉ

2 993 enfants de – de 6 ans accueillis au sein des 4 structures

4 144 enfants de + de 6 ans accueillis au sein des 4 structures

0 nombre de jours de fermeture liés à la COVID 19

6 agents permanents

13 agents saisonniers en 2020

6 agents mise à disposition

SERVICE JEUNESSE (11-17 ANS)

La Communauté de Communes compte, en 2020, un espace jeunesse à Ferrières. Il a été proposé, lors du Conseil Communautaires du 16 décembre 2020, de créer deux structures supplémentaires : l'Espace Jeunesse à Dordives et l'Espace Jeunesse à Corbeilles.



16 397,84 €
**DÉPENSES À
CARACTÈRE GÉNÉRAL**



68 916,41 €
MASSE SALARIALE

CONFINEMENT 2020

L'espace jeunesse de Ferrières a subi également la fermeture de la structure durant les vacances d'avril et les mercredis jusqu'à l'été : pas de jeunes de parents réquisitionnés pour la pandémie, car en âge de pouvoir se garder tout seul. Les interventions dans le collège pour rencontrer les jeunes, n'ont pu se faire, mais le bouche à oreille, en terme de communication, a permis de retrouver la présence des jeunes dans l'espace jeunesse et la mise en place d'activités extérieures pour la période estivale. La structure a appliqué le même protocole de désinfection que les ALSH 3/11 ans.

À la suite de l'été, l'espace jeunesse est resté ouvert les mercredis de septembre jusqu'à la mi-octobre et a été de nouveau fermé jusqu'à Noël. L'espace jeunesse de Ferrières a été ouvert durant la semaine du jour de l'an avec une fréquentation basse.

Ce contexte, constitué d'ouvertures, de fermetures et de couvre-feu, a entraîné la désertification des jeunes dans l'espace jeunesse et un autre mode d'occupation essentiellement basé sur les consoles de jeux vidéo et les réseaux sociaux via leur téléphone portable.

OUVERTURE PIJ

En septembre, le service a constitué un dossier pour obtenir l'agrément de l'ouverture d'un Point Information Jeunesse (PIJ) à Ferrières. Cet espace permettra d'informer, d'accompagner et d'aiguiller les jeunes de 14 à 25 ans vers de la formation et de l'insertion professionnelle. Les principaux partenaires sont la Mission Locale, Pôle Emploi et l'Éducation Nationale via la mise en place de stages dans les cursus scolaires.



EN RÉSUMÉ

609 enfants accueillis

66 nombre de jours d'ouvertures de la structure Espace Jeunesse à Ferrières-en-Gâtinais

3 agents permanents

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)



75

**ASSISTANTES MATERNELLES
AGRÉÉES**

au 31 décembre 2020



3 644 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

géré par une éducatrice de jeunes enfants
(en congé parental en février 2020)

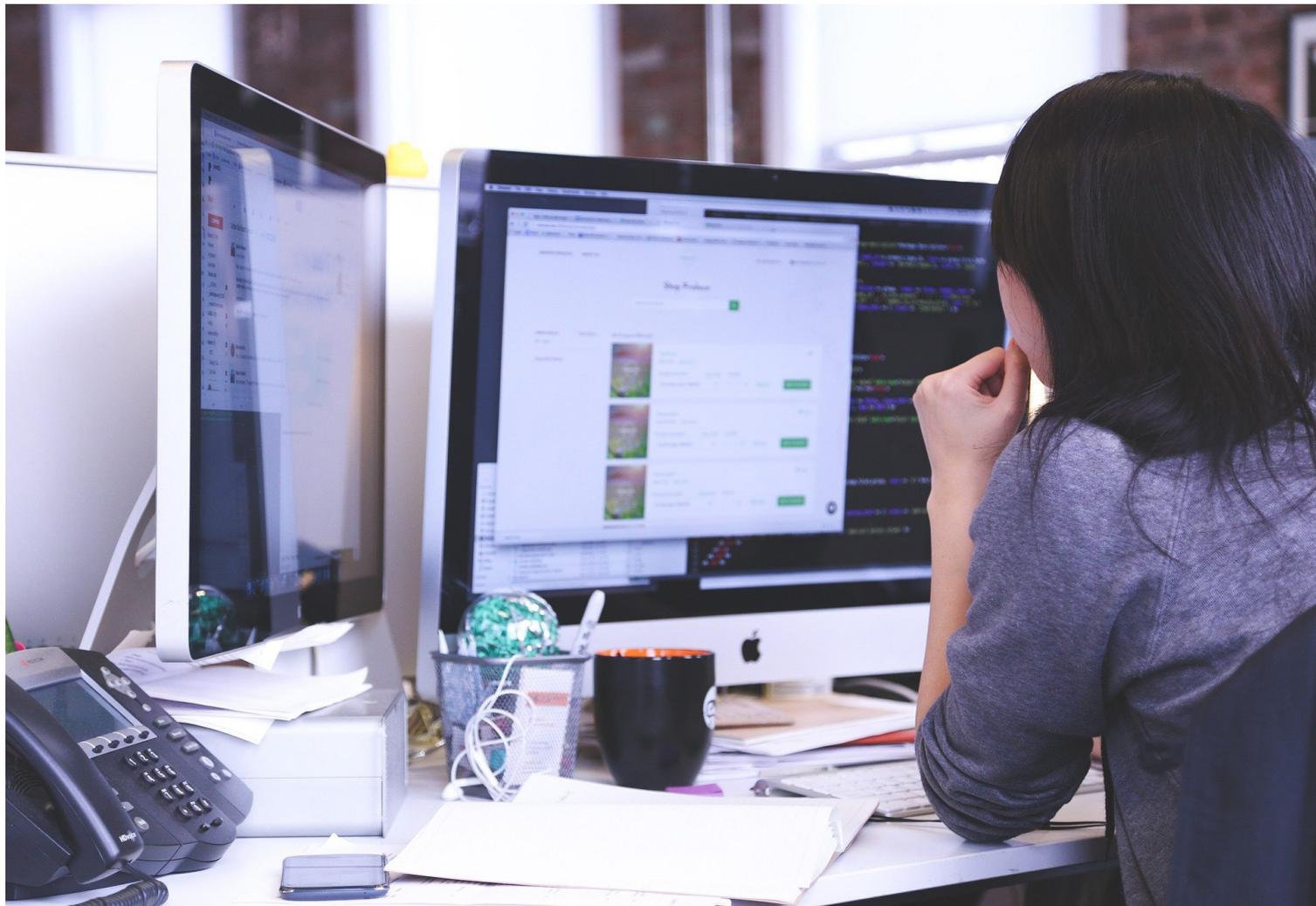
Au départ de l'éducatrice RAM en congé parental début février 2020, le RAM est resté fermé. Cependant, le secteur petite enfance de la CC4V a assuré des réponses téléphoniques aux différents publics du RAM par l'intermédiaire de la coordinatrice adjointe Enfance.

La mise en place des rencontres avec les assistantes maternelles et les familles n'a pas pu avoir lieu en raison des contraintes sanitaires. Afin de garder le contact et créer un lien avec les assistantes maternelles du territoire et les nouvelles arrivantes, un questionnaire a été distribué pour connaître leurs besoins et leurs attentes. Sur 75 questionnaires envoyés, une quinzaine de réponses ont été réceptionnées et seront analysées courant 2021.

Selon la CNAF, le RAM :

- Informe les parents sur les modes d'accueil et le droit du travail
- Informe les assistantes maternelles sur les conditions d'accès et d'exercice du métier, sur les aides auxquelles elles peuvent prétendre et sur les métiers de la petite enfance.
- Offre un cadre de rencontre et d'échange de pratique en accueillant les parents, les professionnelles et les enfants via des temps collectifs, réunion à thème,...
- Contribue à la professionnalisation des gardes d'enfants à domicile en favorisant le départ en formation continue.





3 421

EMPLOIS
sur le territoire



25 %

DES EMPLOIS
du bassin de vie



11,8 %

TAUX CHÔMAGE
taux départemental = 7,60 %

Commissions de Développement Économique :

Compte tenu des confinements successifs imposés par le Gouvernement, les Commissions Économiques n'ont pu se dérouler de manière régulière.

Deux Commissions Économiques ont pu néanmoins se dérouler le 6 mai et le 5 octobre 2020, durant lesquelles ont été présentés notamment les projets de la Communauté de Communes aux nouvelles équipes communautaires.



ÉCONOMIE

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Dispositifs mis en place en direction des entreprises dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19 :

Face à la crise sanitaire survenue début 2020, il a été nécessaire que la CC4V repense ses priorités budgétaires afin de soutenir les entreprises, notamment en les aidant financièrement pour consolider leur trésorerie mise à mal suite aux confinements successifs, le premier du 17 mars 2020 jusqu'à fin mai, le deuxième durant le mois de novembre pour certains et, pour d'autres, jusqu'au deuxième trimestre 2021 (CHR et activités événementielles).

PARTENARIATS AVEC LES DIFFÉRENTES INSTANCES INSTITUTIONNELLES

Signature d'une convention avec le Conseil Régional Centre Val-de-Loire visant à abonder le Fonds Renaissance créé pour soutenir financièrement les entreprises :

Ce fonds alimenté par la Région à hauteur de 2,5 M€ pour une part et, pour l'autre part, du même montant par la Banque des Territoires, permet aux entreprises d'obtenir un prêt sous forme d'avance remboursable à un taux zéro à hauteur de 25 % de leur CA de l'année 2019. La CC4V a décidé d'y consacrer un budget de 1 €/habitant, soit 17 331 €. Aucune entreprise du territoire n'a sollicité l'intervention du Fonds Renaissance.

Signature d'une convention avec le Conseil Départemental du Loiret visant à mettre en place un fonds d'urgence pour renforcer les aides aux entreprises :

La CC4V a décidé de créer un fonds exceptionnel pour les entreprises de son territoire venant s'ajouter au Fonds régional Renaissance. Le Département, dans le cadre de sa mission de solidarité territoriale, a souhaité accompagner cette démarche en octroyant une subvention supplémentaire pour un montant égal à celle de la CC4V, soit de 51 800 €.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Un grand nombre d'aides a été mise en place grâce à la création du Fonds de Solidarité National décidé par le Président de la République dont les montants pouvaient varier suivant les activités, le nombre de salariés, le CA des entreprises.

Elles étaient composées d'aides financières, de reports ou d'exonérations partielles des charges sociales et fiscales, de la prise en charge de chômages partiels pour les salariés des entreprises et l'accès au Prêt Garanti par l'État négocié avec les banques visant à octroyer des prêts garantis à hauteur de 90 % par l'État.



Aussi, devant la difficulté des entreprises à identifier celles auxquelles elles pouvaient prétendre, la CC4V a décidé de :

- bâtir un questionnaire recensant toutes les difficultés qu'elles rencontraient afin de collecter de manière personnalisée les écueils de chaque entreprise,

- dédier 4 collaboratrices dont les missions étaient de les appeler et de leur faire parvenir ce questionnaire,

- les faire rappeler par 2 collaboratrices suivant leurs activités, celles liées au tourisme et à l'hébergement/restauration pour la première et toutes les autres pour la deuxième avec pour objectif de les renseigner précisément, voire les aider à constituer leur dossier, afin d'obtenir les subventions auxquelles elles avaient droit.

AIDE AUX ENTREPRISES DURANT LE 1er CONFINEMENT

Un comité d'agrément a été instauré afin d'examiner les dossiers de subventions des entreprises. Il était composé de :

3 élus et de **4** permanents

Il s'est réuni **9** fois durant la période du 15 juin au 31 août 2020, date d'ouverture et de clôture du dispositif.

42 dossiers ont été examinés dont 40 ont reçu une suite favorable pour un montant total de **51 800 €** à la charge de la CC4V hors abondement du Département.

AIDE AUX ENTREPRISES DURANT LE 2ème CONFINEMENT

39 ■ **29 000 €**
ENTREPRISES ■ **MONTANT TOTAL**
bénéficiaires

soit **80 800 €**

D'AIDES
aux entreprises en 2020

ÉCONOMIE

CAMPAGNE « CLICK & COLLECT »

Durant le deuxième confinement, le Gouvernement a autorisé les commerces de proximité à continuer leur activité de manière numérique. Ils avaient le choix de s'équiper de solutions de e-commerce ou de click & collect.

La typologie des commerces du territoire de la CC4V ayant été prise en compte, la recherche d'un logiciel de click & collect a été effectuée par le Service Économique.

Après examen, une solution qui correspondait parfaitement aux besoins a été choisie.

Une campagne de communication, en collaboration avec la Communauté de Communes des 4 Vallées ayant lancé la même action, a été menée en l'achat d'une demi page dans les journaux suivants :

L'Éclaireur
du Gâtinais

Le Journal de Gien
DU CENTRE

LA RÉPUBLIQUE
DU CENTRE

Un accompagnement des commerces a été assuré par le Service Économique pour la création de leur page web ainsi que de leurs vitrines en mettant leurs produits en scène afin de les rendre attractifs.

6

COMMERCES
bénéficiaires

10

COMMERCES
inscrits seuls

ÉVÉNEMENTS

TERRITOIRES D'INDUSTRIE

La Communauté de Communes des Quatre Vallées est un territoire à tradition industrielle reconnue et labellisée.

Territoire d'industrie est un dispositif lancé en 2018 par l'État dans le cadre d'un plan gouvernemental de redynamisation de l'industrie dans les territoires qui a pour objet de cibler l'intervention de l'État en matière de soutien à l'industrie sur des territoires ruraux, ayant une tradition industrielle à maintenir.

La Communauté de Communes des Quatre Vallées fait partie des Territoires d'Industrie aux côtés de l'Agglomération de Montargis, de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, de la Communauté de Communes Cléry Betz Ouanne, de la Communauté de Communes du Giennois et de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye.

COLLABORATION AVEC LES AUTRE EPCI DU BASSIN DE VIE

Les réunions bimensuelles, après une interruption due aux confinements, ont pu reprendre et les travaux engagés se poursuivre. Ils visaient notamment à :

- mettre en œuvre les actions préconisées dans le cadre de l'étude de marketing de stratégie territoriale menée en 2019,
- continuer à déployer les opérations inscrites dans le programme Territoires d'Industrie,
- échanger sur les bonnes pratiques, les projets d'implantation et de développement des entreprises.

Il est à noter que M. Régis Castro, Sous-Préfet de Montargis, participe désormais aux réunions auxquelles les élus des 4 EPCI sont présents.

INITIATIVES LOIRET

La CC4V a décidé en 2018 de signer un partenariat avec Initiative Loiret destiné à accompagner et financer des projets de créations et reprises d'entreprises. Le bilan de cette collaboration sur trois années s'établit ainsi :

10 créations d'entreprises accompagnées pour des obtentions de prêt d'honneur pour un montant de **121 000 €**

5 reprises d'entreprises accompagnées pour des obtentions de prêt d'honneur pour un montant de **67 000 €**

34 emplois maintenus ou créés

Pour l'année 2020 :

4 projets d'entreprise ont obtenu un avis favorable du comité d'agrément



75% de créations
25% de reprises



Cela représente

€ 38 800 €
de prêts d'honneur accordés

9 emplois
créés ou maintenus



QUELQUES DATES

Janv.
2020



Atelier les objectifs et indicateurs commerciaux à Ferrière-en-Gâtinais suivi d'une rencontre entre chefs d'entreprise au restaurant des Sablières à Fontenay-sur-Loing.

Fév.
2020



Remise de chèques aux bénéficiaires de la communauté de communes des Quatre Vallées.

Les projets labellisés

sur la Communauté de communes des quatre Vallées, entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020.

Nom entreprise	Activité	Porteur(s)	Type	Commune	Emplois	Montant accordé
LA BOITE QUI ROULE	Conception, fabrication et vente de stands légers et mobiles	ZELLER Augustin	Création	Ferrières-en-Gâtinais	3	6 300 €
BRIHIER BARBARA	Vente de vêtements et accessoires secondes mains	BRIHIER Barbara	Création	Ferrières-en-Gâtinais	1	2 500 €
TAPISSERIE LASCAR PASQUION	Tapiserie et décoration	PASQUION Lionel	Création	Ferrières-en-Gâtinais	1	15 000 €
SAS GARNIER ADRIEN	Garage automobile	GARNIER Adrien	Reprise	Ferrières-en-Gâtinais	4	15 000 €

GESTION DES ZONES DU TERRITOIRE

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes des Quatre Vallées est compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités de son territoire.

Au cours de l'année 2020, des études et quelques travaux ont été effectués sur les ZAE.

ZA PUY-LA-LAUDE À FONTENAY-SUR-LOING

Aucun travaux d'envergure.

ZA LES AILES ET LA COLLINE À DORDIVES

Aucun travaux mais une réflexion avec la commune sur la gestion des eaux pluviales.

ZA MOULIN CHEVALLIER À CORBEILLES

Aucune réalisation. Lancement d'une étude financée par la commune pour un parking poids-lourds et camping-car.

ZA BOIS CARRÉ À FERRIÈRES

Projet d'extension de la ZAE du Bois Carré à Ferrières-en-Gâtinais car les entreprises locales souhaitent s'étendre.

ZA ECO-PARC À FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS

Assistance à maîtrise d'ouvrage par ANTEA, maîtrise d'œuvre ECMO pour les travaux d'adduction des réseaux de l'Ecoparc.

Aucun travaux lancé en 2020 dans l'attente de la création de la ZAC et des autorisations au titre de la loi sur l'eau.

Un promoteur-investisseur a signé une promesse de vente avec la CC4V pour l'ensemble de la zone d'activités en réservant les terrains et en aménageant la voie interne.



Elle a été créée le 10 juillet 2020 après une période de concertation dont le délai a été allongé du fait de la crise Covid 19. Le dossier de création a été mis en ligne sur le site de la CC4V du 16 mars 2020 au 5 juillet 2020. Des articles sont parus dans l'Éclaireur du Gâtinais du 14 novembre 2018, du 22 janvier 2020 et du 1er avril 2020 pour informer sur le projet. Un email dédié a été créé : concertationecoparc@cc4v.fr avec une rubrique mise à jour sur le site internet.

Des panneaux d'exposition ont été installés dans le hall de la mairie de Ferrières-en-Gâtinais. Les sites internet des communes de Fontenay-sur-Loing et Ferrières-en-Gâtinais ont relayé les informations sur ce projet d'envergure.

Le cahier des charges pour une nouvelle mission de maîtrise d'œuvre liée à l'aménagement d'une nouvelle voie d'accès à l'Ecoparc a été préparé par les services de la CC4V et un appel d'offres ouvert a été lancé, avec l'appui des services du Département du Loiret, service infrastructures et du service marchés publics de la mairie de Ferrières-en-Gâtinais.

La commission travaux VRD s'est réunie seulement à partir du 5 octobre 2020 et le 7 décembre 2020 et des visites des ZAE ont été organisées par le service les 15 et 19 octobre après-midis dès que les conditions sanitaires l'ont permises.



SUJETS TRAITÉS :

Une réflexion a été lancée à la demande du vice-président en charge de la transition écologique et mobilité afin de doter les ZAE ou équipements communautaires de bornes électriques.

Une visite a été effectuée sur la centrale d'enrobé de Vinci le long de l'A19 dans le cadre des réparations de chaussée et afin de constater les avancées en matière d'utilisation de matériaux recyclés.

Des entreprises ont présenté leur activité en matière d'éclairage solaire et de technique d'assainissement, afin que les élus puissent connaître les produits développés.





MAISON DES MÉTIERS D'ART



2

AGENTS

une responsable et une médiatrice culturelle

EXPOSITION 1

Exposition-vente collective avec les artistes et les artisans du Gâtinais du 29 mai au 30 août 2020.

806 visiteurs

Compte tenu du contexte sanitaire et du confinement, la Maison des Métiers d'Art a modifié sa programmation 2020 en privilégiant des expositions-vente collectives sans thématique afin de soutenir l'activité des artisans d'Art.



EXPOSITION 2

Exposition : « Suivez la route des artisans d'art » du 11 septembre au 30 octobre 2020.

135 visiteurs

Cette exposition visait à présenter et à mettre à l'honneur les artisans d'art participant au futur projet de « Route des Métiers d'Art du Loiret », porté par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Loiret et Tourisme Loiret. Cette exposition mettait en lumière le travail de onze artisans d'art.



CULTURE - TOURISME PATRIMOINE

EXPOSITIONS CARTES BLANCHES

1 141 visiteurs

29 mai - 12 juillet : Jocelyne OLIVIER-LABROSSE, aquarelliste
17 juillet - 30 août : Jean-Jacques CROS, ébéniste
11 septembre - 11 octobre : Nicole DEVIS, créatrice d'abat-jour
16 octobre - 30 octobre : Alexandra KRAIF, artiste peintre

ANIMATIONS AUTOUR DES EXPOSITIONS

Afin de répondre aux exigences sanitaires, les ateliers de pratiques artistiques se sont réalisés hors les murs. Les visites guidées des expositions n'ont malheureusement pas toujours pu se maintenir. Les artisans ont néanmoins pu maintenir certaines démonstrations en extérieur dans le cadre de « La Rue des Arts » à Ferrières. Cette manifestation propose aux artisans d'Art et artistes locaux d'investir la Rue Grande, rendue piétonne pour l'occasion, d'y peindre ou d'y proposer des démonstrations de savoir-faire.

Judis Familles

Atelier « Tempera » : s'initier à la peinture à l'œuf, tels les grands maîtres de la Renaissance.
Fréquentation (de 5 ans à 11 ans) :
Jeudi 20 février : 5 adultes et 6 enfants
Jeudi 27 février : 4 adultes et 5 enfants

Atelier « Reliure japonaise » : s'initier à l'art de la reliure japonaise en confectionnant un livre.
Fréquentation (de 10 ans à 16 ans) :
Jeudi 09 avril : annulé
Jeudi 16 avril : annulé
Jeudi 23 avril : annulé

Atelier « Monotype » : tracer un dessin à tirage unique avec la technique du monotype.
Fréquentation (de 6 ans à 16 ans) :
Jeudi 30 juillet : annulé
Jeudi 06 août : annulé

Atelier « Décoration sur porcelaine » : décorer un carreau de porcelaine aux couleurs de l'automne.
Fréquentation (de 6 ans à 16 ans) :
Jeudi 22 octobre : annulé
Jeudi 29 octobre : annulé

Au total, les jeudis-familles ont attiré en 2020 :

9
ADULTES

11
ENFANTS

Projet pédagogique (école/collège/ALSH)

Avec les grandes sections de maternelle du groupe scolaire « La Cléry » et le Collège Pierre Auguste Renoir de Ferrières-en-Gâtinais ainsi que l'ALSH de Nargis (Janvier – Février 2020).

Les enfants de grandes sections ont travaillé avec Marie-Hélène METEZEAU, vannière, sur deux semaines en janvier, et février avec la Médiatrice culturelle. La nouveauté de l'année 2020 consiste en la participation de deux autres structures : le collège Ferrières-en-Gâtinais ainsi que l'ALSH de Nargis.

Les séances des grandes sections de maternelles se sont déroulées à la Maison des Métiers d'Art auprès de deux groupes de 12 enfants chacun et un groupe de 10 enfants deux fois par semaine. La classe de troisième du collège était composée de 28 élèves, ils réalisaient une séance par semaine dans leur établissement. Le groupe de 30 enfants du centre de loisirs de l'ALSH de Nargis a effectué deux séances dans leurs locaux. L'ensemble des séances a accueilli au total 92 enfants pour tresser et tisser un paysage en osier.

L'exposition accompagnant le projet pédagogique ne pouvant être maintenue, les créations ont été restituées dans la vitrine du mois d'avril jusqu'à la réouverture au public le 29 mai.



Visites scolaires

286
ENFANTS

Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 19 septembre 2020 : visite-guidée flash, démonstration sensorielle autour du verre avec Corinne ALLARD, verrier d'art et démonstration de gravure bas-relief avec Sandrine LANGEVIN.

36 visiteurs

Dimanche 20 septembre 2020 : visite-guidée flash et démonstration de modelage avec Eline LEROY.

33 visiteurs

MUSÉE DU VERRE



MUSÉE DU VERRE
ET DE SES MÉTIERS

2

AGENTS

une responsable et un agent
d'accueil et de médiation

TRAVAUX

Les travaux de réhabilitation et d'extension du musée se sont poursuivis pendant cette année 2020, ponctués de périodes d'arrêts liés à la crise sanitaire.

Le gros œuvre pratiquement achevé en cette fin d'année 2020, le travail scénographique va prendre le relais afin d'offrir au musée un nouvel accueil plus spacieux et plus fonctionnel et un nouveau parcours scénographique complètement repensé.

Une nouvelle salle, accolée à l'arrière de l'ancien bâtiment, servira d'écrin aux futures expositions temporaires et une réserve permettra aux pièces de la collection d'être conservées dans de meilleures conditions.

Au mois de février, Mona LEVEQUE, a remplacé Aurélien FRATACCI au poste de responsable du musée.

Malgré la fermeture du Musée, quelques projets ont pu malgré tout émerger.



TOUR EIFFEL

Les membres de l'Association des amis du Musée du Verre et de ses Métiers ont constitué un dossier concernant un projet d'exposition au musée. Il s'agit de la Tour Eiffel en verre d'Yves BORREL, souffleur de verre et un des Meilleurs Ouvriers de France. Deux de ses œuvres sont déjà exposées au musée.



Cette Tour Eiffel en verre trouverait sa place dans le hall d'entrée du nouvel accueil du musée et serait mise à disposition sous forme de prêt par son propriétaire. L'association se chargerait des aspects matériels, techniques, administratifs et financiers pour sa mise en place. Ce dossier a été présenté en Commission Culture-Patrimoine et a reçu un avis favorable.

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN « LES TANNERIES » D'AMILLY

Le projet d'exposition au Centre d'Art Contemporain d'Amilly « Les Tanneries », en collaboration avec l'artiste plasticienne franco-américaine, Martine ABALLÉA, initialement prévu en avril 2020, puis en janvier 2021, a dû être à nouveau repoussé à octobre 2021 suite à l'épidémie de covid-19.



Visuel officiel de l'exposition Résurgence
Photo : Margot Montigny
Courtesy de l'artiste
© ADAGP, Paris, 2021

« Résurgence... Un songe qui émergera d'un antre plongé dans le noir à la faveur d'éclairages et de jeux de lumière cinématographiques qui viendront renforcer les irisations de la vague turquoise et des colonnes mordorées qui l'entourent ainsi que les reflets et éclats des verres scientifiques ; ces éclairages contribuant ainsi au développement d'une atmosphère irréelle dans laquelle l'esprit se laissera aller et divaguer, au fil de l'eau. »

Une nouvelle sélection d'éléments en verre de grandes dimensions a été proposée à l'artiste dans la continuité de son projet d'installation à partir des pièces industrielles de la collection du musée.

MUSÉE MANDET DE L'AGGLOMÉRATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Le Musée Mandet de l'Agglomération Riom Limagne et Volcans, Musée de France, avait sollicité le Musée du Verre pour un prêt de pièces pour une exposition à l'horizon 2020.

L'exposition « Salvador Dali et le design contemporain » qui devait avoir lieu du 4 juillet au 4 octobre 2020 au Musée Mandet de RIOM a finalement été annulée et non reprogrammée.



NOËL DES CRÉATEURS À LA MAISON DES MÉTIERS D'ART, Samedi 05 décembre 2020

La Maison des Métiers d'Art a invité le Musée du verre dans ses locaux, pour la deuxième année consécutive, afin de proposer à la vente quelques pièces de la boutique à l'occasion du Noël des Créateurs.

De jolies pièces uniques en verre, soufflées au musée par nos verriers, ont fait le bonheur de quelques visiteurs.

MUSÉE SITE ARCHÉOLOGIQUE AQUAE SEGETAE

1

AGENT

une responsable

ORGANISATION ET COORDINATION DU PROJET

Études

Dans le cadre du suivi de conception architectural du futur musée, la CC4V a fait réaliser plusieurs études géotechniques en 2019 (G2 PRO, G5) qui se sont poursuivies courant 2020.

Suivi des phases de conception du projet

La phase PRO (études de projet) bâtiment, complétée par la phase APD (Avant Projet Définitif) pour la muséographie, a été validée à la majorité par les élus au Conseil Communautaire le 17 janvier 2020 (délibération n°2020/01/09).



Aperçu du travail en cours, plan masse du musée archéologique et du parcours paysager - © Berranger | Vincent architectes

Coordination du projet

Anastasia Delécolle a poursuivi le travail quotidien sur le projet afin de définir au mieux les attentes du futur musée, mais également de valoriser le site archéologique et les collections auprès des différents publics. Dans ce sens, les principales missions ont été les suivantes :

- Suivi et coordination du projet architectural
- Recherche et synthèse de la documentation et des connaissances existantes sur le site archéologique et les collections
- Constat d'état des collections et définition des besoins en restauration
- Élaboration du contenu muséographique
- Suivi et coordination du projet scénographique
- Présentation du projet et diffusion des connaissances auprès des partenaires, des institutions et de différents publics



Responsable du musée de site archéologique en cours d'inventaire des collections, au musée Girodet - © François Lauginie

Stages

Du 6 juillet au 31 août 2020, la CC4V a accueilli un étudiant en stage de l'université Paris-Nanterre. Les missions principales ont permis d'apporter un soutien à la responsable du musée concernant le travail de recherche et de synthèse documentaire, qu'il reste encore à approfondir, afin de regrouper les connaissances et améliorer la compréhension du site archéologique. Ce stage a également été l'occasion de réaliser un premier travail de mémoire auprès des membres de l'association Segeta et plus particulièrement des anciens fouilleurs, en récoltant leur témoignage.

VIE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE

Les Journées d'Aquae

Dans le cadre du contexte sanitaire lié à la Covid19, la deuxième saison des Journées d'Aquae n'a pas pu se tenir en 2020. Pour rappel, cet événement a pour objectif principal de valoriser le patrimoine antique du Gâtinais à travers une manifestation à la fois ludique, participative et festive.

L'association Segeta

Malgré le contexte sanitaire lié à la Covid19, dans le cadre des protocoles en vigueur, l'association Segeta a continué à œuvrer activement pour la valorisation du site archéologique, en assurant l'ouverture du lieu et la réalisation de visites guidées dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Les 19 et 20 septembre 2020, le public était au rendez-vous avec une fréquentation de 140 visiteurs.



Vue générale du site archéologique Aquae Segetae -
© Anastasia Delécolle



OFFICE DE TOURISME

2

AGENTS

une responsable et une conseillère de séjour



Depuis le 1er avril 2020, l'Office de Tourisme a intégré la CC4V en tant que service intercommunal.

LES MISSIONS DE L'OFFICE DE TOURISME

- Accueillir et informer
L'Office de Tourisme assure les missions d'accueil et d'information des visiteurs. Il est chargé de conseiller sur toute l'offre touristique des Quatre Vallées et de faciliter le séjour des touristes.
- Promouvoir, gérer et développer l'activité touristique
L'Office de Tourisme assure la promotion touristique du territoire communautaire, en coordination avec l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret (ADRTL) et le Comité Régional du Tourisme (CRT).
- Coordonner les socio-professionnels et tous les acteurs du tourisme
Il contribue à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local, notamment en commercialisant des excursions ou des séjours pour les groupes ou les individuels par l'intermédiaire du service réservation de l'ADRTL. Il peut également être consulté sur des projets d'équipements touristiques.



EN RÉSUMÉ

Fermeture de l'Office de Tourisme du 14 mars au 17 juin 2020, puis du 19 octobre 2020 au 13 janvier 2021.

1 396

VISITEURS

(contre 1 095 en 2019)

15 177

VISITES

du site internet
(contre 19 276 en 2019)

13 245

CONSULTATIONS
FACEBOOK

(contre 19 976 en 2019)

52

PERSONNES

pour les visites guidées

Aucun groupe suite aux annulations liées à la pandémie de Covid-19.

104 889 €

BUDGET

FONCTIONNEMENT

du 1er avril 2020 au 31 décembre 2020

Dans le contexte de la crise sanitaire et afin de mettre en place un système de déclaration en ligne et de télépaiement, la collecte de la taxe de séjour a été suspendue en 2020 et sera régularisée en 2021.

LE PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire)

Le PACT est un dispositif régional qui permet la mise en place d'un projet culturel de territoire porté par la CC4V. Des conventions sont contractées avec les associations locales et les communes, œuvrant sur le territoire intercommunal dans le cadre de la politique régionale de soutien aux manifestations culturelles. Un PACT a été signé entre la Région Centre Val de Loire et la CC4V pour l'année 2020.

En 2020, dans le contexte lié à la crise sanitaire, seules deux manifestations ont pu se maintenir avec d'importants aménagements permettant d'accueillir le public :

- Association des Fêtes Historiques de Ferrières : Les Médiévales (5 999 €)
- Association Pleins Jeux : Concert du Quatuor Cambini (1 896 €)



AIDE AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES ET COMMUNES

CONSERVATOIRE
Patricia PETIBON



MONTARGIS
MUSIQUE - DANSE - THÉÂTRE

Communes ou Associations	Montant versé en 2020
Office du Tourisme	22 000,00 €
Aide au fonctionnement du 1 ^{er} janvier au 30 mars 2020	22 000,00 €
Théâtre, Musique et Danse	436,44 €
Collectif Antilope - Théâtre : <i>La Quête du Miel</i>	254,10 €
Commune de Courtempierre - Théâtre	182,34 €
Aides aux Fanfares	1 000,00 €
Association Fanfare de Corbeilles	500,00 €
Association <i>L'Octave</i> - Fanfare de Dordives	500,00 €
Fonds de concours Patrimoine	5 672,00 €
Commune de Corbeilles - Mise en valeur des arches des anciennes douves du château	5 207,00 €
Commune de Préfontaines – Mise en valeur du parvis de l'église	465,00 €
Autres	8 500,00 €
Association ASPBVBA- Convention avec la CC4V	3 000,00 €
Association des amis du musée du verre- Convention avec la CC4V	1 000,00 €
Association LE VOX - Cinéma	2 000,00 €
Association FASILA Dordives - Subvention exceptionnelle (concert)	500,00 €
Association Théâtre passion en vallée du Betz - Subvention exceptionnelle (remorque)	2 000,00 €
TOTAL	37 608,44 €

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE MONTARGIS

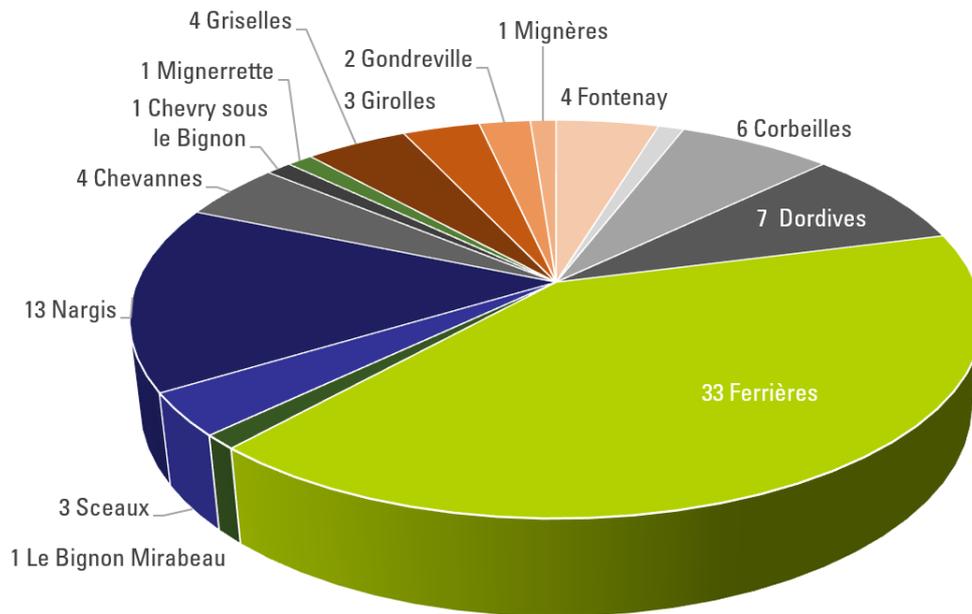
83
ÉLÈVES CC4V
 rentrée 2019-2020



64
ÉLÈVES MINEURS
 base de calcul pour la
 participation financière de
 la CC4V

19
ÉLÈVES ADULTES

RÉPARTITION DES INSCRITS PAR COMMUNE



Il n'est recensé aucune inscription sur les communes de Courtempierre, Préfontaines, Treilles-en-Gâtinais et Villevoques.

ANTENNE DE FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS

31 h 25/semaine

nombre d'heures d'enseignement (Musique et Danse)

48 élèves se rendent hebdomadairement à Ferrières (dont 6 de communes avoisinantes : Pannes, Châlette-sur-Loing, Cepoy, Chantecoq, Château-Landon)

9 professeurs sont présents chaque semaine



PARTICIPATION DE LA CC4V

114 575,42 €

PARTICIPATION DE LA CC4V

auprès du Conservatoire de Musique de Montargis pour l'année 2020.

PROJETS TOURISTIQUES

Les projets touristiques ont été suspendus durant l'année 2020 suite à la crise sanitaire et aux confinement successifs.

Dans le cadre du projet Pays à Vélo, la CC4V avait engagé avec la 3CBO et la CCBG une étude consacrée à l'itinéraire de la Cléry, malheureusement la 3CBO s'est désengagée de ce projet.

Concernant le Maison éclusière du Pont de Nargis, la signature de la Convention d'Occupation Temporaire (COT) avec VNF et le lancement de l'appel à projet sont reportés à 2021 compte tenu du contexte lié à la pandémie.

Le Service Culture, Patrimoine et Tourisme a œuvré une partie de l'année au plan de relance en lien avec le Service Développement Economique en contactant les différents prestataires du territoire (hébergeurs, restaurateurs, producteurs locaux etc.) ainsi que les artisans d'Art en proposant d'une part, une écoute des difficultés et un conseil, et d'autre part des aides financières lorsqu'ils répondaient aux critères d'éligibilité.



GÎTE DE GRISELLES

Compte tenu de la crise sanitaire, la location du gîte a été suspendue du 16 mars au 2 juin 2020.



EN RÉSUMÉ

191 Nuitées

115 Personnes

59.77 € Taxe de séjour intercommunale

2 898.65 € Montant total des locations encaissées

4 838.40 € Montant des locations effectives

1 939.75 € Encaissements décalés



ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME

Le PLUi a été arrêté en conseil communautaire le 12 mars 2020 à l'unanimité. Au vu de la Loi d'urgence Covid, les délais de saisine des Personnes Publiques Associées ont été suspendus et ont pu reprendre en juin. Les Personnes Publiques Associées et les communes membres de la CC4V ont été invitées à émettre des avis sur le projet de PLUi entre le 24 juin et le 24 septembre 2020.





URBANISME & HABITAT

AVIS SUR LE PROJET

19
COMMUNES



14
AVIS FAVORABLES
dont 1 avec réserves

2
AVIS DÉFAVORABLES

PERSONNES PUBLIQUES et ASSOCIÉES



16
AVIS FAVORABLES
dont 4 avec réserves

3
AVIS DÉFAVORABLES

M. LARCHERON, Mme COSTA, accompagné de la responsable urbanisme CC4V et du bureau d'études Ecmo, ont présenté le projet de PLUi en Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), lors de la séance du 22 septembre 2020.

Selon l'article L153-15 du code de l'urbanisme : « Lorsque l'une des communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale émet un avis défavorable sur les orientations d'aménagement et de programmation ou les dispositions du règlement qui la concernent directement, l'organe délibérant compétent de l'établissement public de coopération intercommunale délibère à nouveau.

Lorsque le projet de plan local d'urbanisme est modifié pour tenir compte de cet avis et que la commune consultée sur cette modification émet un avis favorable ou n'émet pas d'avis dans un délai de deux mois, l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale arrête le projet modifié à la majorité des suffrages exprimés. Dans tous les autres cas, le projet de plan local d'urbanisme est arrêté à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés. »

Compte tenu des avis défavorables de deux communes membres, et de l'obligation réglementaire de prévoir un second arrêt, la CC4V a souhaité étudier les remarques de l'ensemble des Personnes Publiques Associées et modifier le projet en conséquence avant de le proposer à nouveau au conseil communautaire.

HABITAT

2 500 €

D'AIDES

au titre des « Opérations Façades »

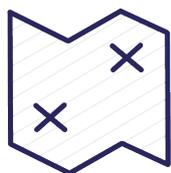
2 000 €

D'AIDES

au titre des opérations « Amélioration Thermique »



SPANC



4 160

ANC

environ sur la CC4V



8 788

HABITANTS

desservis par le SPANC
soit 50% de la population



2

AGENTS

Le SPANC est un service géré par la CC4V depuis 2005

Le SPANC dispose des compétences suivantes :

- Obligatoires : contrôles (conception, exécution, diagnostic, bon fonctionnement)
- Facultatifs : service de vidanges, et réhabilitation des installations d'ANC

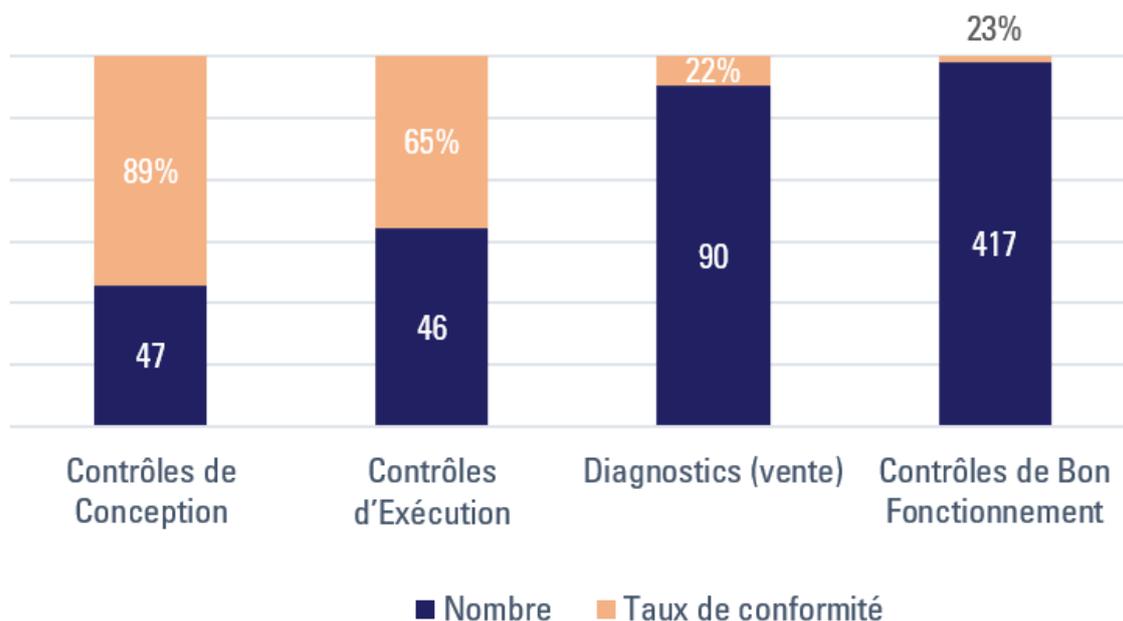
75 Nombre de vidanges réalisées
(contre 100 en 2019)



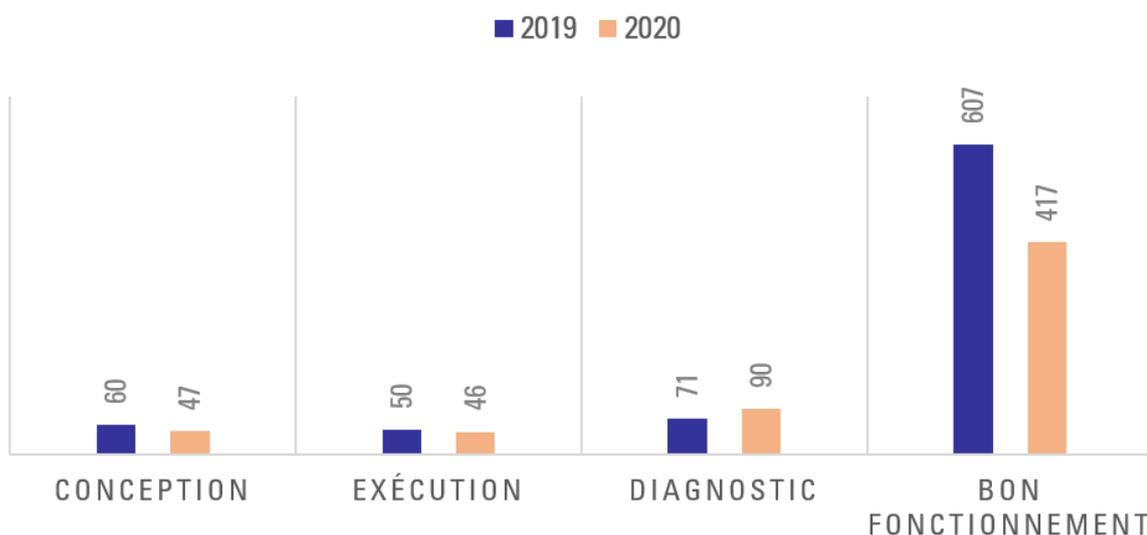


ENVIRONNEMENT ASSAINISSEMENT

CONTRÔLES DES SPANC 2020



COMPARAISON 2019 - 2020

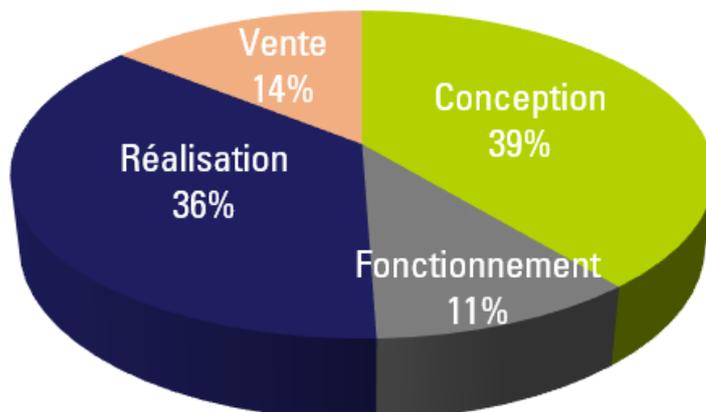


BUDGET 2020 DU SPANC

Conformité des installations en 2020 :

10 ANC présentent une pollution avérée et/ou une atteinte à la salubrité publique.

Conformité



■ Conception ■ Fonctionnement ■ Réalisation ■ Vente

Dépenses



■ Cpte 6063
■ Cpte 6155
■ Cpte 6156
■ Cpte 628

Recettes



■ Cpte 7068

Cpte 6063 : Fournitures d'entretien et petit équipement
Cpte 6155 : Entretien et réparation des biens mobiliers (vidanges)
Cpte 6156 : Maintenance
Cpte 628 : Divers (reversement du SPANC au budget général)
Cpte 7068 : Redevances des particuliers (contrôles, vidanges)

GEMAPI

La CC4V a pris la compétence GEMAPI au 1er janvier 2018. Auparavant, il s'agissait d'une compétence communale déléguée à des syndicats de rivières.

La CC4V a donc adhéré aux 2 syndicats de rivières présents sur son territoire :

- SIVLO (Syndicat de la Vallée du Loing)
- SIABF (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin du Fusin).

65 054 €

RECETTES GEMAPI



À la suite des inondations de 2016 et afin d'établir une politique sur l'ensemble du bassin versant du Loing, les syndicats de rivières ont été dissous en une seule entité a été créée au 1er janvier 2019 : L'EPAGE* du Bassin du Loing.

A la demande du Préfet d'Île-de-France, un PAPI** d'intention a été labellisé le 24 juin 2020. La CC4V va porter 2 actions dans ce programme :

- Pose de repères de crues
- Diagnostic de la vulnérabilité du territoire face au risque inondation.

*Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**Programme d'Actions et de Prévention Inondations





ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

GYMNASES

Ferrières-en-Gâtinais



Dordives





ACTIONS SPORTIVES

Corbeilles-en-Gâtinais



Dojo Corbeilles-en-Gâtinais



PISCINES

Ferrières-en-Gâtinais



Corbeilles-en-Gâtinais



1 653
ENTRÉES
ADULTES
4 607 en 2019

549
ENTRÉES
ENFANTS
2 618 en 2019



1 486
ENTRÉES
ADULTES
4 545 en 2019

614
ENTRÉES
ENFANTS
2 700 en 2019

ACTIONS SPORTIVES

STADES

Dordives



Ferrières-en-Gâtinais



Corbeilles-en-Gâtinais



SKATE PARKS

Ferrières-en-Gâtinais



Dordives



TERRAINS MULTISPORTS

Ferrières-en-Gâtinais



Dordives



Griselles



Nargis



Préfontaines



TERRAINS DE PÉTANQUE

Ferrières-en-Gâtinais



Corbeilles-en-Gâtinais



Dordives



Fontenay-sur-Loing



Griselles



TERRAINS DE TENNIS

Ferrières-en-Gâtinais



Corbeilles-en-Gâtinais



Girolles



Fontenay-sur-Loing



Griselles



Gondreville



PROJETS TRAVAUX EN 2020

CONSTRUCTION DU DOJO À FERRIÈRES

Démarage en 2020
Livraison en novembre 2021



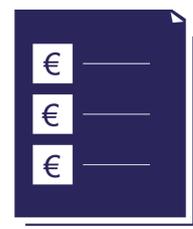
2 194 164 €
MONTANT DU PROJET



334 863 €
SUBVENTION CRST



202 500 €
SUBVENTION
CONSEIL
DÉPARTEMENTAL



359 930 €
FCTVA

RÉFECTION DES TERRAINS DE TENNIS



197 644 €

FERRIÈRES, CORBEILLES, DORDIVES, LE BIGNON MIRABEAU

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2020

Ancien collège – Réalisation scénario et étude faisabilité	17 010,00 €
Maison Eclusière – Etude d'opportunité et faisabilité	21 972,00 €
Musée de Sceaux - Etude mission AMO - AUP - Acompte MO	188 490,00 €
Musée du Verre - MO extension du Musée - Construction	18 481,00 € 178 210,00 €
Urbanisme - Frais de réalisation documents	130 948,00 €
Gymnase Ferrières – Réfection sol et installation cloison	62 249,00 €
Maison de santé – Achat terrain	31 343,00 €
Terrain de sport et baby-foot Villevoques	6 393,00 €
Terrain de pétanque Dordives	5 073,00 €
Stade de Fontenay (ESG) - Travaux sur le local	26 565,00 €
Tennis Dordives et Mignères - rénovation	85 344,00 €

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS



196 660 €

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Fait à Ferrières-en-Gâtinais, le 17 septembre 2021

Le Président de la CC4V, Gérard Larcheron

02 38 26 02 70

**4, Place Saint-Macé
45210 Ferrières-en-Gâtinais**

www.cc4v.fr